

	FICHE de POSTE COORDONNATEUR GENERAL DES SOINS	Création : juillet 2007
	Rédacteur : S.DELMOTTE	Validation par la DG : Sophie DELMOTTE

SERVICE	Direction des soins	AGENT	
DIPLOMES EXIGES EXPERIENCE	Diplôme d'état infirmier Diplôme de Cadre de santé Cadre de Pôle avec expérience	GRADE	Coordonnateur général des soins Cadre Supérieur de Santé
RATTACHEMENT HIERARCHIQUE	Directeur (Chef d'établissement)	TEMPS DE TRAVAIL	100% Régime des Cadres

Le Groupe Hospitalier Seclin Carvin

Présentation

Le Groupe Hospitalier SECLIN CARVIN est issu de la fusion juridique des 2 Centres Hospitaliers de SECLIN et de CARVIN au 1er janvier 2016 ; il est présent sur 3 sites (Seclin, Carvin et Wattignies).

Il fait partie du Groupement Hospitalier de Territoire Lille Métropole Flandre Intérieure dont l'établissement support est le CHU de Lille.

Chiffres clé 2019 :

- 27 356 entrées MCO
- 1 967 naissances
- 138 197 soins externes (hors urgences)
- 51 022 passages aux urgences

Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget...) :

Capacités : La capacité totale autorisée en lits et places est de 840 (hors hébergement temporaire et accueils de jours) répartis comme suit :

- 282 lits et places MCO (dont SI/SC, Néonatalogie, Plateau Technique complet)
- 138 lits et places SSR,
- 369 lits EHPAD/USLD,
- 51 lits Foyer de Vie.

Surface économique : 120 M€ en 2020 (dont 96 M€ budget H)

Effectifs :

Personnel non médical : 1332 ETP pour 1403 personnes physiques

Personnel médical : 121 ETP pour 140 personnes physiques

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

↻ Liaisons hiérarchiques

Directeur de l'Etablissement

↻ Liaisons fonctionnelles

Cadres pôles cliniques et médico technique, IFAS

Missions générales, permanentes et spécifiques :

Les missions du Coordonnateur Général des Soins relèvent à la fois du niveau stratégique, de la coordination et s'appuie sur des compétences opérationnelles spécifiques de son champ de responsabilité. Il est membre de droit du Directoire, étant force de proposition.

Concevoir la politique des soins

- Prendre en compte toutes les dimensions du soin : préventif, éducatif, curatif et palliatif, recherche et enseignement ;
- Décliner les valeurs d'éthique, humanisme et professionnalisme par la mise en œuvre du projet médico-soignant 2018/2023.

Coordonner les activités paramédicales

- Coordonner les activités de 3 filières paramédicales pour garantir une prise en charge des patients, cohérente et pluridisciplinaire, inscrite dans un parcours optimisé ;
- Cette mission s'exerce en partenariat et concertation avec tous les acteurs médicaux et non médicaux internes et/ou externes ;
- S'assurer de la mise en œuvre de la politique institutionnelle au niveau de chaque pôle, en lien avec le cadre de pôle ;
- Evaluer et communiquer sur le projet médico-soignant au sein de l'établissement et auprès des partenaires extérieurs pour s'assurer de son appropriation et de sa mise en œuvre ;
- En collaboration avec la DRH et le contrôle de gestion et par l'animation de l'équipe des cadres de santé, contribuer à l'adéquation des ressources à l'activité ;
- S'assurer que les pratiques professionnelles répondent aux normes de sécurité et de qualité prenant en compte la prévention et la gestion des risques et des droits du patient.

Les particularités internes au GHSC

- Pilote du Comité Parcours Patients
- Membre du Conseil Technique de l'IFAS du GHSC

Fonctionnement de la Direction des soins

Les domaines d'activités (Niveau politique, stratégique et décisionnel dans son domaine de compétences Interface, coordination, impulsion et vérification)

L'équipe d'encadrement

- 7 cadres supérieurs de santé (dont Directrice IFAS)
- 32 cadres de santé

1/ PRODUCTION DES SOINS / GESTION DES SOINS	
PROJET MEDICO-SOIGNANT	<ul style="list-style-type: none"> - Définit le projet médico-soignant en collaboration avec le président de CME dans le cadre du projet d'établissement ; - Précise les objectifs, la mise en œuvre, contribue au suivi et l'évaluation en lien avec la CSIRMT et la CME ; - S'inscrit dans la dynamique de la gestion des risques et le développement des projets institutionnels du GHSC.
ORGANISATION ET CONTINUITÉ DES SOINS	<ul style="list-style-type: none"> -Pose les principes d'organisation en lien avec les missions du service public ; -Garantit l'adéquation des ressources à l'activité et en évalue la pertinence ; -Favorise la coordination inter pôles et avec l'environnement ; -Supervise l'organisation interprofessionnelle des soins au sein des pôles ; -Organise la permanence de l'encadrement soignant.
PRISE EN CHARGE DU PATIENT /FILIERES DE SOINS	<ul style="list-style-type: none"> -Organise la cohérence des parcours de soins ; -Définit les objectifs pluriannuels découlant du projet médico-soignant ; -S'assure de leur mise en œuvre par des indicateurs de résultats ; -Intègre les orientations nationales et institutionnelles dans la politique des soins ; -Participe au développement des réseaux de soins internes et externes ; -S'assure de la mise en œuvre des filières de soins.
QUALITE / SECURITE DES SOINS ET FORMALISATION DES PRATIQUES SOIGNANTES	<ul style="list-style-type: none"> -S'assure du respect des réglementations et des bonnes pratiques en matière d'organisation des soins et d'hygiène ; -Est impliqué dans la démarche Qualité/gestion des risques de l'établissement, et participe au CHSCT ; -S'assure de la formalisation des pratiques soignantes, de leur évaluation et en favorise l'harmonisation.
VIGILANCES SANITAIRES	<ul style="list-style-type: none"> -Participe avec les correspondants vigilants à l'élaboration d'une politique relative aux vigilances sanitaires ; -Coordonne l'évaluation des pratiques professionnelles par pôle pour ce qui relève des champs de compétences des personnels infirmiers, de rééducation et médico-techniques.
GESTION DE PROJETS	<ul style="list-style-type: none"> -Participe aux différents projets de l'institution dans son domaine de compétence et/ou d'expertise ; est l'initiateur de projet dans son champ de compétences.
SYSTEME D'INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> -Contribue à l'amélioration de la qualité et des pratiques liées au Système d'Information.
RELATIONS AVEC LES USAGERS	<ul style="list-style-type: none"> -Contribue au volet « PROJET Des USAGERS » du projet d'établissement 2018/2023 ; -Veille au respect des droits du patient.

2- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none">-Participer à la définition de la politique de la gestion des ressources humaines : recrutement, proposition d'affectation, de mobilité, promotion professionnelle, formation et évaluation ;-Donner un avis éclairé sur l'évolution des effectifs et/ou des qualifications proposées par les pôles, arbitre si nécessaire ;-Accompagner les personnels dans leurs projets professionnels ;-Donner un avis sur la gestion des promotions professionnelles ;-Participer à la politique institutionnelle d'accueil et d'intégration des nouveaux personnels ;-Participer à la définition d'une politique d'évaluation et d'intéressement collectif et/ou individuel, dans le cadre des évolutions liées à la modernisation du service public ;
GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none">-Accompagner à ce titre la déclinaison du projet médico-soignant : participe aux restructurations, accompagne les évolutions des métiers, définit des programmes d'adaptation à l'emploi ;-Décliner les compétences requises et/ou à venir des personnels afin de s'adapter aux nouveaux emplois et décliner de nouvelles organisations de travail en conséquence (notamment, au regard des évolutions réglementaires) ;-Collaborer avec les cadres des pôles à l'évolution des métiers dans chaque pôle et en assure la coordination institutionnelle ;-Accompagne les personnels dans le retour à l'emploi et l'adaptation des postes de travail.
GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none">-Participer à la définition de la politique institutionnelle de la gestion du temps de travail et à l'analyse des tableaux de bord Ressources Humaines, proposer des plans d'actions, en cohérence avec les orientations du VOLET SOCIAL du projet d'établissement 2018/2023 ;-Participer à la mise en œuvre de la politique d'amélioration des conditions de travail.

Porter la politique des stages soignants, attentive à la qualité d'accueil et d'encadrement des stagiaires placés sous sa responsabilité

STAGES	<ul style="list-style-type: none">-Accompagne les cadres de santé dans leurs missions de formation et de tutorat
---------------	--

Profil souhaité du candidat

Les compétences stratégiques

- Savoir analyser l'environnement et les systèmes d'acteurs ;
- Savoir fixer des objectifs dans le cadre des relations contractuelles au sein de l'établissement et avec d'autres acteurs dans le cadre des conventions de coopération ;
- Savoir traduire les objectifs en plans d'actions.

Les compétences de coordination

- Savoir décider, négocier et arbitrer en interne et en externe avec les différents acteurs ;
- Savoir planifier, organiser, répartir les ressources en soins de l'établissement dans une approche transversale efficiente ;
- Savoir animer et développer un réseau professionnel.

Les compétences opérationnelles

- Savoir analyser et évaluer les pratiques professionnelles des équipes de soins ;
- Savoir adapter sa communication vis-à-vis des différents publics ;
- Savoir utiliser les technologies de l'information et de la communication ;
- Savoir développer des méthodes de traçabilité, de contrôle des procédures et de contrôle qualité ;
- Savoir suivre et accompagner la mise en œuvre des évolutions réglementaires.

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste

- Participation aux astreintes administratives.

Seclin le 25 août 2020